

ABONNEMENT.

En un an... 36 fr.
En six mois... 18 fr.
En trois mois... 10 fr.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 40 cent.
Réclames... 30 cent.
Faits divers... 15 cent.

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,

On s'abonne :
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR

15 Mars 1882.

Chronique générale.

CONSEIL DES MINISTRES.

Il serait assez difficile de dire exactement
quelles décisions ont été prises hier matin
dans le conseil des ministres tenu à l'Élysée.

Après l'expédition des affaires courantes
de peu d'importance, et après que le ministre
de l'intérieur a eu fait part à ses collègues

Il résulte de ces documents que l'insurrection
de la tribu des Hammamas, voisine
de la frontière tripolitaine, prend un caractère
plus grand.

Le mouvement s'étend déjà à quelques
fractions de tribus voisines et nécessite une
prompte et vigoureuse intervention de nos
troupes ; il paraît appuyé par des influences
extérieures.

Le conseil a ensuite abordé la question
égyptienne.

M. de Freycinet n'a pas caché à ses collègues
qu'il devenait de plus en plus difficile
d'empêcher l'intervention turque en Égypte.

Nous ne savons quelle résolution le cabinet
va prendre à ce sujet.

Dans les conseils du gouvernement, il a

été officiellement décidé que, malgré la pression
exercée par certains députés, le retrait
des troupes expéditionnaires de la Tunisie
n'aura pas lieu.

Le gouvernement s'est convaincu, d'après
les renseignements les plus indubitables,
que, pendant cette période de printemps
et d'été, la surveillance sur toutes nos
possessions africaines doit être plus grande
que jamais, et que, en présence des menées
constantes des chefs de l'insurrection, et devant
la fermentation tripolitaine qui a fini
par gagner le Maroc, ce serait commettre
une faute irréparable que de dégarnir de
troupes les points que nous occupons
actuellement en Tunisie.

Le rappel de nos soldats, on en a la certitude,
serait suivi immédiatement non-seulement
d'une insurrection locale, mais d'un
envahissement de la Régence. Et ce soulèvement
aurait pour conséquence de mettre
en danger toutes nos autres possessions en
Afrique.

Le Conseil municipal de Paris demande
que ses membres puissent voyager en chemin
de fer aux mêmes conditions que les députés
et sénateurs.

Le Conseil a voté 300 francs pour le Congrès
de propagande anticléricale. Il a confirmé
le retrait des locaux municipaux aux
frères hospitaliers et aux sœurs de charité.

Le Tagblatt, de Berlin, reçoit de son correspondant
de Saint-Petersbourg les lignes suivantes,
que nous croyons devoir signaler à nos lecteurs :

« Je rappelle, encore une fois, que l'agitation
panslaviste continue et gagne peu à peu
toutes les classes de la société. « L'opinion
générale devient peu à peu semblable à
celle qui régna à Paris au printemps de
1870. »

Des gens qui jusqu'ici ne s'étaient jamais
occupés d'affaires militaires commencent
à se persuader que l'étranger a des illusions
sur la puissance de la Russie. On

fait comprendre que la Russie est armée
jusqu'aux dents et entièrement prête à la
guerre.

» Sous-officiers et simples soldats s'entre-
tiennent des avantages éventuels d'une
guerre, et tout cela pendant que des infidélités
sont commises dans les administrations
civiles et militaires.

» Pendant que les espérances militaires
sont avivées par les prétendus « patriotes »,
la « propagande révolutionnaire » continue
ses agitations, en dépit des procès et des
arrestations. C'est elle qui bénéficie le plus du
chaos actuel ; les panslavistes tirent aux
nihilistes les marrons du feu. En cas de
guerre, les révolutionnaires exploiteront
cette situation déjà si triste et qui inspire
les plus graves appréhensions. »

Ces renseignements confirment ce que
nous avons dit il y a huit jours de la situation
de la Russie. Qu'il y ait dans ce pays un
fort parti de la guerre, cela est incontestable.
Toute la question est de savoir s'il
l'emportera.

A propos de l'impératrice d'Autriche, à
Paris depuis le commencement de la semaine
dernière, nous lisons ce qui suit dans
la correspondance parisienne de M. Charles
Richard :

« Ce qu'on cherche surtout à voir au Bois,
c'est l'impératrice d'Autriche qui y fait chaque
jour sa promenade.

» On ne parle ici que des faits et gestes
de Sa Majesté. On la représente, de préférence,
comme une brune Centauresse, toujours
moulée dans une amazone de drap
sombre.

» Depuis que l'impératrice est installée à
l'hôtel Bristol, près des Tuileries, tous les
reporters de Paris se sont attachés à elle
pour recueillir les moindres détails sur son
mode d'existence. C'est ainsi que tout le
monde a pu lire que Sa Majesté se couche
à dix heures, et qu'elle ne porte, sous sa
robe de cheval, qu'un simple maillot en
natte de soie.

» Je ne comprends guère ces sortes d'in-

discretions. Je suis sûr que n'importe laquelle
de nos bourgeoises trouverait mauvais
qu'on détaillât ainsi ses intimités. — Et
elle aurait raison.

» L'impératrice a chassé dimanche, à
Chantilly, avec M<sup>r</sup> le duc d'Aumale. Il ne
fallait rien moins que l'exquise galanterie
d'un prince pour faire oublier à Sa Majesté
les visites de la veille. M. Grévy et M. de
Freycinet s'étaient successivement présentés
à l'hôtel Bristol, où ils avaient été reçus.

» A ce propos, il me faut raconter une
petite scène dont j'ai été le témoin. Vendredi
soir, je me trouvais dans le salon d'un grand
journal quand je vis arriver le secrétaire du
président du conseil. Il venait prier la rédaction
d'insérer dans le numéro du lendemain
que M. de Freycinet avait reçu le plus gracieux
accueil de l'impératrice d'Autriche. Et
comme la rédaction hésitait à insérer ce cliché
banal : — M. de Freycinet y tient beaucoup,
supplia le secrétaire. Vous ne pouvez
lui refuser cela ! »

Hier, l'impératrice d'Autriche et sa suite
ont quitté Paris.

Le train impérial, qui était remis à la
gare du Nord, a été dirigé avant-hier, à une
heure, vers le dépôt de la Compagnie de
l'Est, à La Villette, où il a été mis en état
pour le départ.

Sa Majesté a quitté l'hôtel Bristol à neuf
heures et demie, et le train a dû se mettre
en route à dix heures.

Avant-hier, l'impératrice a fait, suivant
son habitude, une promenade au bois en
voiture, et le soir elle a dîné avec ses sœurs
et ses beaux-frères.

TUNNEL SOUS LA MANCHE.

Le tunnel sous-marin entre la France et
l'Angleterre avance, et nous estimons son
succès aussi certain que le percement du
Mont-Cenis et du Saint-Gothard. On mettra
peut-être un peu plus de temps qu'il n'en a
fallu pour perforer ces montagnes, on devra
aussi multiplier les sacrifices d'hommes
et d'argent, car la phthisie guettera les mal-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

XXXIX

LE PREMIER BAISER.

— C'est que voyez-vous, bonnes gens, M. le
maire n'est pas si bête.

— Qui donc l'a jamais dit ?

— Eh ! mais !... Voir !... M<sup>m</sup>émis, méchantes
langues ne manquaient pas non plus en Sorcellac
pour dire que M. Gordien n'était qu'un feignant.

— Ouais ! ouais ! On n'a pas toujours eu si grand
tort tout de même !

— Et laissez donc ! Bernard ne vous a-t-il donc
pas expliqué la chose ?... Puisqu'il étudiait son
droit, qui est quasiment les lois, à l'effet d'en savoir
autant qu'un notaire...

— Et puisqu'il était en vacances, rapport au
promis de M<sup>m</sup> Laure, son ami, celui qui est ruiné,
mais pas pour toujours, a dit la cuisinière, à la
mère Sorcellac, qui me l'a dit à moi...

— Parlons donc de Trochard une bonne fois,
que diantre !

— Eh bien ! Jarni ! le vieux roué commençait

d'en avoir son content depuis qu'il vous entretient
à lui seul Grincheux, Grangousiè et Sambretelle.

— Fallait en venir à bout, et dame ! Jacques
Bernard, Colas, le père Fouillu, le meunier, les
frères Sorcellac et compagnie n'y ont pas épargné
leur peine.

Ces bons et loyaux partisans de l'œuvre pour
l'extinction de la mendicité avaient pris l'énergique
parti d'aller de porte en porte catéchiser tous les
paysans, souscripteurs ou non, pour leur signaler
Grincheux, Grangousiè et Sambretelle, afin que
personne ne leur donnât un sou.

— Et M. le curé même avait prêché contre
les mauvaises aumônes qui font tort à la charité !

— Mais tout ça n'aurait servi de rien, si plus de
cinquante braves gens, des amis à Bernard, ne
s'étaient volontairement faits aides-garde-champêtres,
se relevant les uns les autres pour guetter les
trois soi-disant mendiants.

— Voilà donc qui va bien ! n'osant plus marauder,
sans crédit dans aucun cabaret, à preuve que
la mère Salomon a fait mettre Grincheux à la porte
de chez elle...

— Et tellement que la pauvre femme à Grincheux
s'est mise, elle et ses enfants, sous la protection de
la gendarmerie...

— Pour lors, m<sup>m</sup>émis, vrai comme la faine, qu'il
se dit, fait sortir le loup du bois, les trois s'en vont
chez leur Trochard à quêrir de quoi. Mais le vieux

en ayant assez comme ça, vous leur dit : —
Fich'moi la paix ! allez travailler !... — Ah ! c'est
toi qui parles de même ! — De l'argent, ou je te
daubons, malheur de Trochard ! Tu nous a promis
de nous soutenir, hein ! Tiens promesse, vieux
voleur !

— Drôle d'histoire !

— Oui ! core plus drôle ! ça se gâtait : — Sortez
d'ici, tas de canailles ! — Canaille toi-même !...
De manière, finalement, qu'ils vous tombent à eux
trois sur le Trochard, où ils ont tout bu, tout
mangé, tout cassé, tout brisé. Trochard en est au
lit pour quinzaine et les autres en prison à la ville.

En résumé, la comtesse n'apprit point sans
plaisir comment s'était dénouée la sottie affaire
Trochard. Elle rit même de fort bon cœur au récit
de Gordien qui, en sa qualité de secrétaire de la
mairie de Sorcellac, avait dressé une sorte de procès-
verbal de la querelle.

Puis, en vertu des contradictions de notre faible
nature humaine, elle fut très-flattée des compliments
que M<sup>m</sup> Vaurant lui adressa sur le compte
de son fils et de ses deux filles.

L'austère veuve venait de prendre congé d'elle
avant de partir pour Paris où, comme chacun le
savait, elle occuperait avec ses enfants l'appartement
de Manuel de Sardagne.

Elle fit, chose à noter, moitié moins de fautes

grossières que lors de sa première visite.

Elle avait vu Gordien travaillant aux champs :

— Bel exemple qui, dans la commune entière,
produit le meilleur effet. On parle de la ferme-
modèle que M. le comte fait construire et du cours
d'agriculture pratique qu'il doit instituer. Ces excellentes
idées font leur chemin. Je désire que
mon concours soit acquis.

— Madame, dit le seigneur châtelain, dès qu'il
s'agit d'œuvres de bien, je sais qu'on doit compter
sur vous.

La veuve Vaurant venait de rencontrer Laure en
costume de bataille, s'occupant des soins du ménage.

— Rien de tel que de savoir exécuter ce que
l'on doit commander. Mes filles sont en pension
dans une institution spéciale où tout est organisé en
ce sens-là.

— M. de Sardagne en entretenait Gordien dans
une de ses plus récentes lettres, dit la comtesse,
c'est fort intéressant.

— Feu mon mari, poursuivit M<sup>m</sup> Vaurant, a
contribué beaucoup à la fondation du pensionnat
des jeunes ménagères.

Et, sur ces mots, elle raconta comment, lors de
son voyage de Vignebois à Sorcellac, pendant le
séjour assez long qu'elle avait fait à Tours, maître
Honoré Vaurant s'y trouva en relations avec la
duchesse de la R<sup>m</sup>, qui élevait ses quatre filles



## SUPPRESSION DE LIVRET D'OUVRIER.

On sait qu'une loi de 1854 a réglementé le livret d'ouvrier. Aux termes de cette loi, le livret est obligatoire, il est délivré par le maire dans toute commune et par le préfet dans les communes de Paris; il sert à enregistrer les cas où l'ouvrier sort d'un atelier et rentre dans un autre. Des pénalités servent de sanction à ces dispositions.

M. Dautresse a présenté à la Chambre une proposition tendant à supprimer complètement le livret d'ouvrier, parce qu'il constitue une entrave à la liberté du travail, en même temps qu'une mesure vexatoire.

La commission de la Chambre, chargée d'examiner cette proposition, l'a adoptée samedi, et a nommé M. Nadaud rapporteur.

M. Duvivier proposait qu'on se bornât à rendre le livret facultatif, au lieu d'obligatoire qu'il est aujourd'hui. Mais on a fait observer avec raison que, pour ceux qui jugeaient le livret nécessaire, le caractère facultatif n'était plus une garantie, et que pour ceux qui en réclamaient la suppression totale, c'était le rétablir indirectement, car tout ouvrier qui se refuserait à se soumettre au livret serait mis à l'index. Ces raisons ont prévalu et ont déterminé, comme nous venons de le dire, la suppression totale du livret.

## ANGERS.

Une scène d'une violence inqualifiable s'est passée dimanche soir, rue Beaurepaire.

Un agent de police ayant arrêté un homme ivre, la foule essaya de le délivrer; quelques mauvais drôles crièrent même: « A l'eau la rousse! » Un second agent, venu au secours de son collègue, fut aussi bousculé et frappé. Ils purent, néanmoins, parvenir tous les deux à se réfugier, avec leur prisonnier, sous un porche, non loin du marchand de chapeaux, jusqu'à l'arrivée de deux autres agents qui dégagèrent, non sans efforts, les deux premiers, et parvinrent même à s'emparer de deux des agresseurs qu'ils maintinrent en état d'arrestation.

Les représentants des nouvelles couches n'en continuèrent pas moins à vociférer, et, dans cette mêlée, un des sergents de ville a reçu des coups de pied dans le ventre, qui l'ont mis dans l'état le plus déplorable.

Nous ne saurions trop blâmer un pontonnier qui, à ce qu'on nous assure, requis de prêter main-forte, a filé avec une prudence qui ne lui fait pas le moindre honneur.

Ajoutons que, grâce à la persistance et au courage des agents, pas une des personnes arrêtées n'a pu s'échapper.

(Journal de Maine-et-Loire.)

Notre impartialité nous fait un devoir de rectifier certaine partie d'un fait raconté dans notre numéro d'hier. Il s'agit de l'accident qui a coûté la vie au jeune Charles Céret. Nous savons, en effet, de source certaine, que loin de se soustraire aux recherches, le propriétaire du camion, dont le conducteur a occasionné l'accident, s'est lui-même présenté au domicile des parents et a pourvu aux frais des obsèques de la petite victime. (Id.)

UN BEL ACTE DE CHARITÉ. — Le Patriote fait le récit suivant d'un acte de charité admirable qui s'est accompli à Angers:

« Il y a quelques mois, mourait à l'hôpital une pauvre veuve, mère d'une petite fille de huit ans, qu'elle laissait à... ceux qui voudraient bien s'en charger. Pendant son vivant, cette pauvre femme avait habité le quartier Saint-Michel. Deux de ses voisins, ouvriers comme elle, demandant au travail de chaque jour leur pain quotidien, apprenant la mort de la mère, ne firent ni une ni deux: ils allèrent réclamer l'enfant et l'adoptèrent.

« Ces jours derniers, un de nos amis, membre du Bureau de bienfaisance, ayant appris leur noble conduite, mais craignant qu'en raison de leur position qu'il connaissait, ils n'aient calculé que sur leur cœur, fut les voir, et après mille précautions leur proposa de faciliter l'admission de l'enfant à l'Orphelinat. Il se heurta à un refus formel. Ces braves gens lui répondirent qu'ils avaient adopté la petite orpheline et qu'ils désiraient la garder.

» De son côté, la petite fille fut interrogée pour savoir si elle désirait quitter sa famille adoptive. Elle éclata en sanglots et demanda de rester avec ceux qui l'avaient recueillie. — Vous le voyez, monsieur, dirent les braves gens, l'enfant nous aime, nous étions sans famille, ça nous fait père et mère, tant mieux; on travaillera un peu plus dur, voilà tout.

» On ne saurait trop applaudir à ce généreux dévouement. Le don de soi-même est de tous le plus méritoire.

M. Armand Rivière, député, maire de Tours, collaborateur du Phare de la Loire, déclare erronée la nouvelle de son admission sur la liste des « victimes du 2 décembre » auxquelles des pensions ont été accordées.

## CHRONIQUE MUSICALE ET THÉÂTRALE.

### UNE REPRÉSENTATION DE « La Juive » A SAUMUR.

Le principal événement dramatique de la saison théâtrale en notre ville a été, sans contredit, la représentation de la Juive, l'immortel chef-d'œuvre d'Halévy. Certes, depuis près de six mois, nous avons eu de bonnes soirées d'opéra: la Favorite, Rigolotto, la Traviata, Faust, Mignon, Si j'étais roi, sans compter la série des opérettes, ont été généralement bien interprétés; mais, il faut bien le dire, le succès de la Juive a dépassé celui des ouvrages qui l'ont précédée. Bien des villes de province, si ce n'est Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Rouen, n'assistent pas toujours à une exécution plus parfaite que celle qui nous a été offerte lundi. Et si nos compliments s'adressent particulièrement aux solistes, M. M. Doria, Mayan, H. Leroy, Yrac, M<sup>lles</sup> de Rette et Mercier, ils sont mérités aussi par l'ensemble choral qui, quoique peu nombreux, nous a paru meilleur que d'habitude.

Disons-le à l'honneur de notre public, malgré une légère augmentation des places, la salle était aussi comble qu'elle l'est ordinairement pour une simple opérette.

Tout a été dit sur la Juive, les critiques les plus autorisés ont analysé bien des fois les beautés sans nombre que renferme cette partition magistrale; aussi est-ce à un ouvrage de l'éminent compositeur lui-même, qui, comme tant d'autres musiciens, était aussi un littérateur distingué, que nous empruntons quelques détails pouvant, croyons-nous, être restés ignorés de bien des personnes.

Halévy, dans ses Derniers souvenirs, raconte qu'en 1835, lorsque Scribe lui donna le livret de la Juive, le rôle de Léopold était destiné au célèbre ténor Nourrit, celui du Juif Eléazar à la basse-taille Levasseur, et le rôle du cardinal Brogni au baryton Dabadie; mais lorsqu'il commença à s'occuper de la partition, il fut frappé des accents nouveaux qu'y donnerait la voix du ténor, la voix de Nourrit, dans un rôle de père. Le grand artiste consulté fut du même avis que lui, et en acceptant le rôle d'un vieillard, Nourrit était animé du sincère amour de son art; chacun sait, en effet, que le ténor tient ordinairement à ses prérogatives de jeunesse, et qu'il fait presque toujours des efforts surhumains pour réparer des ans irréparables outrages. Inutile d'ajouter que Nourrit fut récompensé d'avoir accepté le rôle du vieux Juif par un succès colossal et d'autant plus mérité que c'est à lui qu'on doit, non-seulement l'idée de l'air du 4<sup>e</sup> acte, mais encore les paroles que M. Scribe, généreux parce qu'il était riche, lui laissa de bonne grâce le soin d'écrire.

La Juive, d'une majesté grandiose, est l'une des plus riches partitions d'Halévy, et de celles qui contiennent le plus d'émotion, d'amertume et de passion. Elle a eu chez nous, lundi soir, avons-nous dit, de dignes interprètes.

M. Doria est un artiste de beaucoup de talent, et M<sup>lles</sup> de Rette, à diverses reprises, s'est révélée grande cantatrice. L'un et l'autre ont reçus des applaudissements chaleureux et unanimes et ont été rappelés plusieurs fois.

M. Mayan, excellent dans le personnage du cardinal Brogni, nous a fait entendre de nouveau ses belles notes graves.

Notre ténor léger, M. Leroy, s'est également surpassé. On sait que certains mor-

ceaux du rôle de Léopold, écrits pour une voix spéciale excessivement élevée, sont généralement considérés comme inchantables.

Une des grandes qualités de M<sup>lles</sup> Mercier, c'est qu'elle prononce correctement. En cela elle imite M<sup>lles</sup> Vandenhoeven-Duprez, qui n'avait qu'un filet de voix et qui jouait également la princesse Eudoxie: les plaintes de cette épouse trompée allaient au cœur du spectateur, pas un gémissement n'était perdu, tandis que les vociférations de Gueymard se fondaient dans un brouhaha intelligible pour les gens qui ne connaissent pas la partition d'Halévy.

Le rôle de M. Yrac, dans la Juive, n'était pas très-important; mais il n'en a pas moins fait apprécier sa voix si sympathique. La semaine dernière, à la représentation des Huguenots, donnée à son bénéfice, l'excellent artiste s'est vu remettre un de ces magnifiques bouquets comme Angers, la ville des fleurs, sait les faire.

De même que huit jours auparavant, le spectacle a été varié par les intermèdes des danseuses.

En somme, voilà une représentation qui laissera d'excellents souvenirs de la direction Roubaud. Comme mise en scène, on ne pouvait guère demander mieux à Saumur, la figuration était convenable et l'orchestre renforcé de remarquables solistes. Cet honneur était bien dû à l'œuvre magistrale d'Halévy, applaudie depuis près de cinquante ans, et qui ne cessera de charmer les auditeurs, alors qu'une foule de productions de notre époque seront tombées dans l'oubli. A ce sujet, nous ne croyons mieux terminer qu'en empruntant ce passage à l'excellente Chronique musicale du Patriote de l'Ouest:

L. D.

« ... Il y a bien à dire au sujet de tout ce qui manque dans les exécutions de grand-opéra qui se suivent si rapidement sur notre scène; cependant, malgré tout, des pièces telles que la Juive et les Huguenots contiennent tant de beautés de premier ordre qu'elles font encore plaisir, même avec les vides, les coupures et l'insuffisance d'interprétation qui les déparent. Elles auront bientôt un demi-siècle de date et n'en restent pas moins les solides assises d'un répertoire qui ne se renouvelle qu'à de rares intervalles.

» De nos jours on discute beaucoup, les théoriciens pullulent, les combattants circulent armés de toutes pièces, frappant à grand coup sur ce passé qui, semblable aux Pyramides, les nargue et les défie: mais si les hommes sont nés, les pages de la taille des Huguenots et de la Juive sont à naître.

Depuis lundi dernier, dit le Journal de Maine-et-Loire, le Palais-Royal joue en lever de rideau un petit vaudeville très-amusant, ayant pour titre: Quelle émotion! signé Gennevraye.

Sous ce pseudonyme se cache notre compatriote, mère de M. Eugène Janvier de la Motte, âgée de près de quatre-vingts ans, et qui a déjà produit plusieurs œuvres dramatiques, notamment l'Enquête, en collaboration avec M. Cadol, au Gymnase.

## CIRQUE-THÉÂTRE D'ANGERS.

L'un des derniers jours de la semaine, l'Union de l'Ouest annonçait en ces termes la seconde représentation du Roi René au Théâtre-Cirque:

« La représentation de dimanche prochain sera la même que celle de dimanche dernier, du moins quant à la pièce principale. On jouera de nouveau le Roi René, de M. H. Jagot, qui décidément a eu raison de faire son drame, puisqu'il obtient les honneurs du bis. C'est à la demande générale du public, notons-le bien, que le Roi René revient si promptement sur l'affiche, sans que l'auteur ait même eu le temps de faire aucune retouche à son œuvre.

» M<sup>lles</sup> Lapeyrière, ingénue, au bénéfice de laquelle la représentation a lieu, doit vivement se féliciter aujourd'hui d'un choix qui lui était en quelque sorte indiqué; elle a vu qu'elle ne pouvait placer son bénéfice sous de meilleurs auspices, et en cela elle a eu raison, croyons-nous. On ira en foule pour applaudir encore le bon Roi, l'une des gloires les plus pures de notre bel Anjou.

Avant-hier, le même journal contenait les lignes suivantes:

« Nous apprenons avec plaisir que la se-

conde représentation du drame de M. Jagot, le Roi René, a confirmé pleinement la bonne impression que le public avait reçue à la première représentation, il y a huit jours: même empressement, mêmes applaudissements.

» Nous félicitons M. Jagot de la tentative qu'il a faite. Nul doute qu'il ne trouve dans ce double et bon accueil une raison péremptoire de se remettre au travail avec une nouvelle ardeur. Si nous sommes bien informés, c'est non-seulement ce qu'il compte faire, mais ce qu'il a commencé à faire.

## LE COMÉDIEN BRINDEAU.

Nous avons annoncé la mort de M. Brindeau, un des plus anciens sociétaires ou plutôt ex-sociétaires de la Comédie-Française, décédé la semaine dernière, à la suite d'une longue maladie.

Né à Paris le 20 décembre 1814, il quitta le collège à l'âge de 16 ans, pour débiter au théâtre de Belleville.

Après quelques succès au Vaudeville et aux Variétés, il entra à la Comédie-Française, où il parut le 18 mars 1842, dans le rôle de Bolingbroke, du Verre d'eau. En 1843, il fut reçu sociétaire, et, pendant douze années, créa et reprit un grand nombre d'ouvrages. Il popularisa les proverbes d'Alfred de Musset et obtint un légitime succès dans Sullivan, comédie de Mélesville.

Le 26 février 1859, il quitta la Comédie-Française: cette date est celle de sa représentation d'adieu.

Il joua ensuite pendant quelques années au Vaudeville, à l'Odéon et à la Porte-Saint-Martin; puis, il fit plusieurs tournées en province avec des troupes dramatiques.

M. Brindeau était doué de nombreuses qualités artistiques. Sa taille élevée, son visage intelligent et agréable, sa diction juste et vraie, étaient très-appréciés du public. Il possédait en outre une agréable voix de ténor. On se rappelle encore, à Paris, la manière charmante dont il chantait, à la Comédie-Française, une barcarolle de Meyerbeer, dans Murillo.

M<sup>lles</sup> Jeanne Brindeau a repris lundi soir, dans Serge Panine, le rôle de Micheline, qu'elle avait dû céder, vu la mort de son père, à la toute charmante M<sup>lles</sup> Marthe Devoyod.

## Faits divers.

Laboratoire municipal. — Le résultat des analyses chroniques du mois de février, au laboratoire municipal de Paris, n'indique pas une grande amélioration sur les vins; par contre, le lait s'est sensiblement bonifié.

Vins: sur 382 échantillons, il y a 69 bons; 157 passables; 99 mauvais; 57 nuisibles.

Laits: 154 échantillons; 74 bons; 45 passables; 35 mauvais.

Bières: 3 bons; 4 passables; 2 mauvais; 2 nuisibles.

Sacs à bonbons, papiers pour confiserie: 8 bons; 2 passables; 24 nuisibles.

Conserves: 6 bons; 2 passables; 4 mauvais; 8 nuisibles.

Jouets: 3 bons; 2 passables; 19 nuisibles.

Les commissaires-inspecteurs ont visité 2,937 établissements et marchés, et opéré 58 destructions.

Pour épargner des déplacements aux particuliers qui voudraient faire analyser des liquides ou des substances alimentaires, l'administration les autorise à opérer le dépôt de leurs échantillons au commissariat de leur quartier, qui les fera transporter au laboratoire municipal.

Le pianiste X... venait d'exécuter une sonate des plus brillantes et des plus compliquées.

— Est-ce assez beau, hein? quel talent, dit à son voisin un auteur enthousiaste, mais comme c'est difficile!

— Plût au ciel, répond l'autre, que ce fût impossible.

On cause entre sportsmen.

— Savez-vous, dit l'un d'eux, quel est le dernier mot de l'équitation?

— ???

— Eh bien! c'est de monter une scie!

